

DÉPARTEMENT  
des  
HAUTES ALPES

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

-----  
ARRONDISSEMENT de  
BRIANCON

-----  
CANTON DE  
BRIANCON 1

COMMUNE  
DE  
**VILLAR  
D'ARENE**

**L'an deux mil vingt trois et le vingt trois juin à 18 h 00**

le conseil municipal de la commune de VILLAR D'ARENE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur **Olivier FONS**, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 15 juin 2023

**Présents** : Olivier FONS, Michel GONNET, David LE GUEN , Béatrice ALBERT, Jean-Pierre JACQUIER, Catherine PATTE RULFO, Valérie LANDRY

**Pouvoir de** : Sylvain PROTIERE à David LE GUEN

**Absents** : Élodie LEFEBVRE, David AMIEUX, Gilles JUGES

**Secrétaire de séance** : Michel GONNET

---

**Annule et remplace la délibération 01/2023 suite à erreur matérielle.**

Monsieur le Maire expose que conformément à l'article L 2121-8 du code général des collectivités territoriales, l'assemblée délibérante établit son règlement intérieur dans les six mois de son installation.

Nombre de conseillers :

Ce règlement avait été fait et accepté par délibération 74/2020.

**En exercice : 11**

Ce règlement était trop succinct.

**Présents : 7**

M. le Maire présente au conseil municipal les principales dispositions contenues dans le nouveau projet du règlement préalablement transmis à chaque Conseiller Municipal.

**Votants : 8**

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter ce règlement intérieur dans les conditions exposées par M. le Maire.

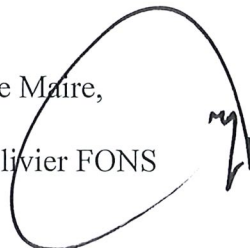
### OBJET

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an sus-dit .

**Adoption du  
règlement intérieur du  
Conseil Municipal.**

Le Maire,

Olivier FONS



33/2023

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le

ID : 005-210501813-20230623-332023-CC